

Proposition :

Il est proposé au conseil municipal :

- De valider les nouvelles conditions tarifaires,
- D'autoriser Mme La Maire à signer l'avenant n°3 du contrat de prévoyance complémentaire

Décision :

Le Conseil municipal, à l'unanimité :

- **Valide les nouvelles conditions tarifaires ;**
- **Autorise Mme La Maire à signer l'avenant n°3 du contrat de prévoyance complémentaire.**

Le secrétaire de séance



Gwénaëlle JAOUEN

La maire



Emmanuelle RASSENEUR.